

## **Compte rendu du Conseil Municipal du 18 octobre 2016**

L'an deux mille seize, le dix- huit octobre à 18h 30, le Conseil Municipal, convoqué le 11 octobre 2016, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Maire.

Présents : M. GAILLARD Jean Pierre, M. MORIN François, M. MARSOLLET Bernard, Mme CHANCLOU Séverine, M GAURIAUD Alain, Adjoint, M ASTIE Claude, Conseiller Délégué, Mme BREDEL Elisabeth, M GUILLET Georges, Mme DORIN Margarida, M. RAVET Aurélien, Mme CARDUNER Isabelle M. JUIN Gérard  
Mme LEYRIT Anny France, M. GUILLOT Stéphane Mme BOUHIER Amandine, M BEYNAUD Jean François, Mme MASSE Annette.

Mme PALITO Marlyse a donné pouvoir à M. GAILLARD  
Mme PERCHAIS a donné pouvoir à M. MORIN

Madame BREDEL est désigné secrétaire de séance.

---

Date de convocation	:	11 octobre 2016
Nombre de Membres en exercice	:	19
Nombre de Membres présents	:	17
Nombre de suffrages exprimés	:	19

---

### **Ordre du jour**

- Demande de subvention pour travaux
- Décision modificative au budget primitif communal 2016
- Emprunt
- Schéma directeur des eaux pluviales.
- Gestion du personnel : avancement de grade et ratios promus/promouvables
- Travaux en cours
- Questions diverses

### **Demandes de subvention pour travaux :**

#### **❖ Aménagement de la mairie actuelle en salle du Conseil et des Mariages**

Ces travaux sont prévus en 2017 et des subventions peuvent être obtenues :

- du Conseil Départemental 17
- de l'enveloppe parlementaire du Député, M. FALORNI

Le montant estimatif des travaux s'élève à 177 000 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental et de Monsieur le Député.

Cette salle du Conseil et des Mariages sera située au rez de chaussée de la mairie actuelle. A l'étage, seront déposées les archives.

A la demande de Monsieur JUIN, Monsieur le Maire explique que la totalité des archives (urbanisme, état-civil, comptabilité...) seront conservées en Mairie.

Un expert en bâtiment a donné ses prescriptions pour l'aménagement de la salle du rez de chaussée et des possibilités de stockage des archives aux étages. Monsieur GUILLET précise que toutes les archives de plus d'un siècle devraient être versées aux Archives Départementales

#### **❖ Venelle du Fenouillet**

Des subventions peuvent être sollicitées auprès du Conseil Départemental 17 pour des réfections de venelles avant la fin 2016.

Des travaux de réhabilitation de la Venelle du Fenouillet devant être prévus en 2017 pour un montant de 50 778 € HT, il est demandé au Conseil d'autoriser le Maire à déposer une demande de subvention

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte cette proposition.

❖ **Décision modificative au budget primitif communal 2016 :**

A la réunion de travail du Conseil Municipal le 5 octobre, une décision modificative au budget primitif 2016 a été examinée. Elle permettra de prendre en compte les nouvelles recettes et prévoir les dépenses qui n'avaient pas pu être prévues en début d'année.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte la décision modificative suivante :

			<b>Crédits supplémentaires à voter</b>	
		<b>Intitulé</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>
	<b>Prg</b>			
022		Dépenses imprévues		-33 000
6067		Fournitures scolaires		3 500
611		Contrat de prestation de service		73 000
615231		Tvx entretien voirie		17 000
6184		Versement organismes formation		6 000
6226		honoraires		10 000
6542		Créances éteintes		22 000
7788		Produit exceptionnel divers	86 629	
7478		Autres organismes	11 871	
2315	175	Travaux de voirie		75 000
2183	188	Acq matériel bureau et informatique		-2 000
2132	193	Travaux marché		10 000
2315	196	Travaux revêtement tennis		15 000
2313	234	Tvx réhabilitation mairie		16 657
10226		Taxe d'aménagement	36 500	
1323		Subvention département	23 000	
1323	190	Subvention département salle sports	55 157	

❖ **Emprunt :**

Un emprunt sera nécessaire pour financer l'investissement en 2017 et 2018 afin de réaliser, en autres investissements :

- La réfection des toitures des bâtiments communaux,
- L'achat de terrains pour la création de parc de stationnement,
- Des travaux de voirie en centre bourg

Afin de profiter du cours des taux au plus bas, il est proposé au Conseil de contracter un emprunt de 1 000 000 € au 1.01.2017.

Trois établissements financiers ont fait des propositions. L'offre la plus intéressante est celle de la Caisse d'Epargne avec un taux de 0.98 % sur 15 ans à échéance trimestrielle constante représentant une annuité de 71 768.16 €.

Avant de prendre une décision, Monsieur le Maire présente au Conseil l'état de l'endettement communal

❖ **Tableau comparatif des annuités 2014 - 2020**

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
annuité	305 324	294 524	282 632	244 897	203 902	200 950	159 268
Annuité avec emprunt 1000 000 € (72 000 €)	Pas d'emprunt			316 897	275 903	272 950	232 000

(Possibilité en 2020 d'un nouvel emprunt d'un million d'euros sans alourdir la charge par rapport à 2014 ou désendettement de la commune).

Le Conseil donne son accord à l'unanimité

Monsieur BEYNAUD souhaite connaître la liste du patrimoine immobilier communal, question à laquelle Monsieur le Maire donne une liste non exhaustive des propriétés et indique qu'un tableau récapitulatif est à leur disposition en mairie.

❖ **Personnel : avancement de grade et ratios promus/promouvables**

Une mise à jour de la délibération du 17 juillet 2007 est nécessaire pour réajuster le tableau des emplois avec les récentes nominations suite à examen ou concours.

Cela permettra de pouvoir :

- ❖ Régulariser les situations des agents concernés
- ❖ De proposer à l'avancement des agents remplissant les conditions
- ❖ Tout en contenant ces possibilités d'avancement de grade avec une optimisation de la masse salariale.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité

❖ **Schéma Directeur des Eaux Pluviales. :**

Il est proposé au Conseil de poursuivre l'avancement du dossier pour le rendre opposable aux tiers et l'annexer au POS.

Dans cette perspective, une enquête publique sera lancée prochainement.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le dossier, décide la mise à l'enquête publique et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

Monsieur le Maire rappelle aux élus le contenu du diagnostic qui a été réalisé et les principales prescriptions du bureau d'études lesquelles consistent à drainer suffisamment les terrains et ainsi éviter tout risque d'inondation : réaliser des puisards, mettre en place un coefficient de pleine terre sur chaque terrain à bâtir (selon le zonage) en supplément du coefficient d'emprise au sol pour permettre une meilleure perméabilité des sols.

❖ **Travaux en cours ou en projet :**

- ❖ La deuxième phase des travaux de voirie de l'année :

- Rue St Exupery
- Rue du Fief
- Rue des vignes aux chiens
- Ainsi que plusieurs reprises ponctuelles (pluvial rue des Pingettes, surbaissés avenue Ch de Gaulle, rue de la Glacière, reprise de trottoirs av du Pas des Bœufs)
  
- ❖ Le projet de réalisation d'un mur longeant l'accès au groupe scolaire par la rue des Barjottes
  - Possibilité de réalisation durant les vacances scolaires soit Noël, soit février après inscription au budget. Monsieur JUIN déconseille de réaliser les travaux en février en raison de l'ouverture de la garderie pendant les vacances, ce qui sera pris en compte.
  
- ❖ Tennis : travaux réalisés dans le cadre de l'audit d'accessibilité
  
- ❖ En raison des travaux d'analyses d'eau potable par la SAUR sur la rue du Colombier, le marché sera déplacé autour des manèges les 26 et 27 octobre, ce qui laissera l'accès ouvert au centre village durant les 2 journées de vacances de la Toussaint.
  
- ❖ **Questions diverses :**
  - Modification simplifiée du POS (N° 8) de SAINT MARTIN DE RE nécessitant l'avis de la commune sur le projet destiné à permettre une instruction facilitée en levant des ambiguïtés de rédaction des erreurs matérielles et en supprimant l'emplacement réservé n° 7 (réduction de majoration des droits à construire). Le Conseil donne un avis favorable
  
  - Rapport d'activités 2015 communauté de communes :

Le rapport est à la disposition des élus à l'accueil de la mairie.

## **AGENDA**

- Jeudi 20 octobre à 16 h 30 : commission d'appel d'offres projet mairie
- Dimanche 23 octobre : rendez- vous du livre à St Martin avec le concours des bibliothèques
- Jeudi 27 octobre à 18 h 30 : commission voirie
- Salon du goût et du vin du 28 au 30 octobre
- Samedi 29 octobre : jumelage avec Philisppburg à Saint Martin de ré
- 31 octobre : fête de la Citrouille organisée par l'Association des Commerçants, l'APE et le Foyer toute la journée
- Cérémonie du 1<sup>er</sup> novembre à 10 h 30
- Le 8 novembre à 18 h : conseil d'école élémentaire
- Cérémonie du 11 novembre à 10 h 30
- Les 11 et 12 novembre : bourse aux vêtements de l'APE dans les locaux de l'école élémentaire.
- Repas des aînés : samedi 26 novembre 2016
  
- Prochain Conseil Municipal le 6 décembre 2016

La séance est levée à 19 h 45